MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

dgac direction générale de l'Aviation civile

AEROPORT DE CAYENNE – FELIX EBOUE

Extension du bloc technique



Mémoire d'APS – Mars 2026

V1R1

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
VORO	13/03/2026	Version pour relecture interne BAT
V1R1	27/03/2026	Version pour relecture COP
V2R2		Version finale

Version du modèle

V1R1

Affaire suivie par

Laetitia Clement - SNIA / BAT
laetitia.clement@aviation-civile.gouv.fr
06 99 47 94 09

Rédacteur

Equipe projet

Vérificateur

Stephane Jourdain - SNIA / BAT Chef de dpt

Validateur

Stephane Jourdain - SNIA / BAT Chef de dpt

Référence(s) intranet

U:\Super_U\OPERATIONS\SNIA-AG\CAY\2024_CAY_EBT\

Equipe projet

Laetitia Clement - SNIA / Cheffe de projet
Lucas Cinget - SNIA / concepteur
Jordan Gauvrit - SNIA / spécialiste PCCV
Guy Autuoro - SNIA / spécialiste Electricité
Henri Radipaly - SNIA / Correspondant Local

Relecteurs techniques

SO

LISTE DES DOCUMENTS CONSTITUANT L'APS

Nom	Description
Mémoire	Mémoire technique
Chiffrage	
Pièces graphique	
EXI-001 – Plan de situation	Plan de situation
EXI-002 – Plan de masse	Plan d'ensemble du site
EXI-003 – Existant – Plan RDC	Plan du rez-de-chaussée existant
EXI-004 – Existant – Plan R+1	Plan du R+1 existant
EXI-051 – Existant – Réseaux	Plan des réseaux existants
EXT-001 – Extension – Plan de masse	Plan d'ensemble du site après extension (emprise, parking, ..)
EXT-002 – Extension – Plan abords	Abords du projet d'extension
EXT-003 – Extension – Plan RDC	Plan du rez-de-chaussée après extension
EXT-004 – Extension – Plan RDC plafond	Plan du plafond de l'extension
EXT-005 – Coupe	Coupe de l'extension
EXT-006 – Démolition	Plan du rez-de-chaussée en phase démolition
EXT-051 – Extension – Plan VRD	Plan VRD après extension
EXT-052 – Extension – Plan cheminement réseaux	Plan du cheminement des réseaux après extension
EXT-053 – 3D réseaux	Principe des fourreaux
EXT-054 – Extension – Foudre	Plan foudre après extension
REHAB-001 – Réhabilitation – RDC	Plan du rez-de-chaussée après réhabilitation
REHAB-004 – Réhabilitation – RDC – Démolition	Plan du rez-de-chaussée en phase démolition avant réhabilitation
Annexes	
Annexe 01 : Elec	Précisions sur le volet électrique
Annexe 02 : CVC	Précisions sur le volet génie climatique
Annexe 03 : Amiante	
Annexe 04 : Rapport APS du BE structure	
Annexe 05 : Limites de prestation SNA / DTI / SNIA	Tableau de répartition entre DTI et SNIA
Annexe 06 : Maquettage	Equipements des locaux opérationnels

SOMMAIRE

Liste des documents constituant l'APS 2

1 Introduction 4

1.1 Présentation générale de l'opération 4

1.2 Description de la mission d'APS 5

1.3 Acteurs du projet et leurs rôles 6

2 Notice architecturale et technique 7

2.1 Présentation et enjeux du site et du programme 7

2.2 Descriptif architectural du projet 10

3 Notice d'opération 12

3.1 Aspects réglementaires particuliers 12

3.2 Points techniques particuliers 13

3.3 Tableau des surfaces 13

3.4 Estimation des travaux 15

3.5 Délais prévisionnels 15

3.6 Répartition SNIA/DTI 15

3.7 Risques 16

3.8 Evolutions APS 17

4 Attendus nécessaires à la poursuite de l'opération 18

4.1 Études complémentaires nécessaires 18

4.2 Demandes particulières à la MOA 18

1 INTRODUCTION

L’extension du bloc technique de l'aéroport de Cayenne – Félix Eboué est une opération dont l'origine remonte au Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière de la DGAC qui identifiait la saturation des surfaces techniques opérationnelles existantes et la difficulté de faire passer des câbles additionnels dans un faux-plancher trop étroit. Ces facteurs rendent difficiles les modernisations à venir des équipements opérationnels de navigation aérienne.

1.1 Présentation générale de l’opération

Rappel du programme

Le programme définit plusieurs phases sur le Projet :
Phase 1 : Création d’un salle technique et locaux associés en extension du BT actuel
Phase 2 : Migration des équipements techniques opérationnels, aménagement des espaces libéré.
Phase 3 : Réhabilitation des espaces tertiaire du service technique au R+0.
Le SNIA et le département bâtiment en particulier est engagé sur les phases 1 et 3.
La DTI pilotera la phase 2 avec le SNA.

Historique

Rappel chronologique du projet

Phase	Producteur	Date de rendu	Délai	Date de validation	Valideur
Programme	PEA/BAT	11/12/24	13 semaines	26/05/25	SNA
Esquisse	SNIA /BAT	28/08/25	14 semaines	COPIL du 22/10/25	

Historique de l’opération

Lancement de de l’APS le 27/10/2025.

1.2 Description de la mission d'APS

Description de la mission APS

L'Avant-Projet Sommaire est tourné vers la Maîtrise d'ouvrage ; il doit notamment :

- Définir la qualité des espaces ;
- Proposer des matériaux ;
- Proposer des solutions techniques ;
- Prendre en compte les diverses réglementations obligatoires ;
- Faire valider le projet architectural définitif

Mission du département SNIA/BAT

Le SNIA, représenté par le département ingénierie bâtiment, est le maître d'œuvre de l'opération génie civil. Cela consiste en la conception du projet, la réalisation des pièces techniques d'appel d'offres, la direction de l'exécution des contrats de travaux et l'assistance aux opérations de réception.

1.3 Acteurs du projet et leurs rôles

Acteur	Dénomination
Maître d'ouvrage – MOA	DGAC/DSNA/SNA-AG
Représentant du Pouvoir Adjudicateur — RPA	DGAC/SG/SNIA,
Conducteur d'opération — COP	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire, représenté par la Mission Grands Projets ouest et par le pôle Antilles-Guyane du SNIA
Programmation	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire, département programmation environnement et aménagement
Utilisateurs	Service de la Navigation Nord (SNA-AG)
Maîtrise d'œuvre — MOE	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire, département bâtiment
Assistance maîtrise d'œuvre - AMOE	BET structure : Mosaïque Ingénierie Autres BET : seront introduits en phase APD
Équipements techniques	Direction de la Technique et de l'Innovation
Contrôleur technique — BCT	Analyse des offres en cours : sera introduit en phase APD
Coordonnateur santé et sécurité — CSPS	Attribué à QUALICONSULT SECURITE
Études géotechniques	En cours d'attribution : sera introduit en phase APD
CSSI	Marché en ligne
OPC	Interlocuteur à définir le plus tôt possible

2 NOTICE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE

2.1 Présentation et enjeux du site et du programme

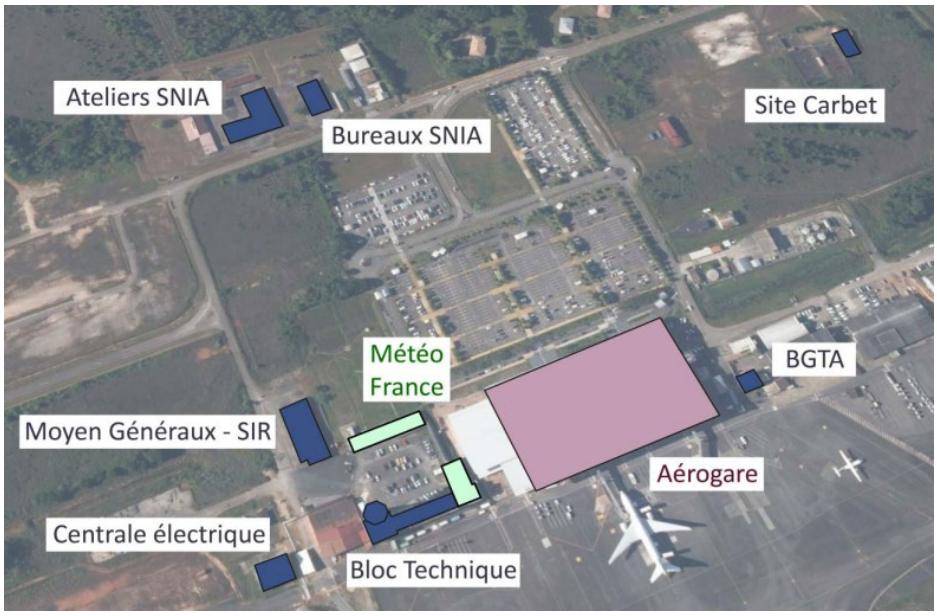
Programme :

Les salles techniques opérationnelles existantes du centre de contrôle de Cayenne sont exiguës, saturées, et leurs dimensions ne répondent pas aux standards actuels de la DSNA. Le présent projet d'extension des surfaces techniques opérationnelles répondra au besoin de surfaces additionnelles tout en rectifiant les non-conformités existantes. Il permettra la modernisation des systèmes et l'urbanisation des espaces techniques conformément aux préconisations du service technique SNA-AG et de la DTI.

Site :

L'ensemble des bâtiments de la DGAC se situent sur des emprises foncières dont l'Etat est propriétaire. L'illustration ci-après présente le site principal des activités de la DGAC, avec notamment :

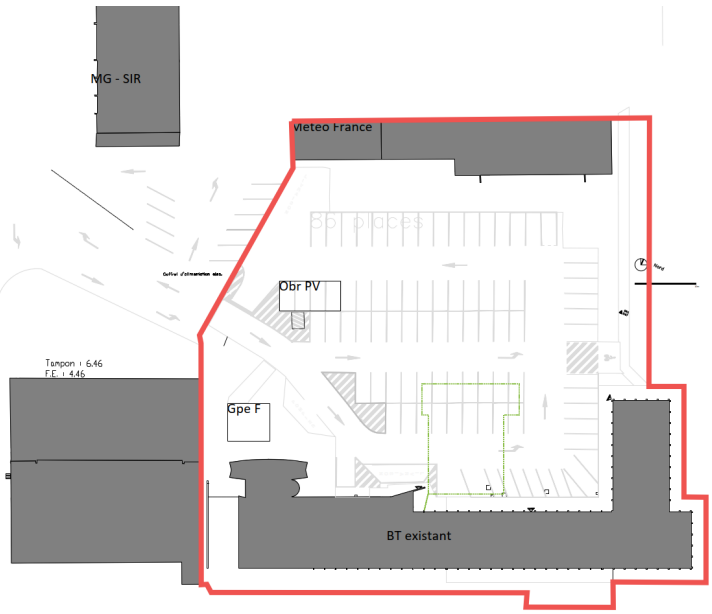
- Le bloc technique et la tour de contrôle du SNA-AG ;
- La Centrale électrique ;
- Le bâtiment « moyens généraux » accueillant également des agents du SIR et les locaux syndicaux ;
- Les locaux de la BGTA, à proximité du PARIF ;
- Les bâtiments du SNIA ;
- Le site « Carbet » (bâtiment associatif semi-ouvert) ;



Parcelle :

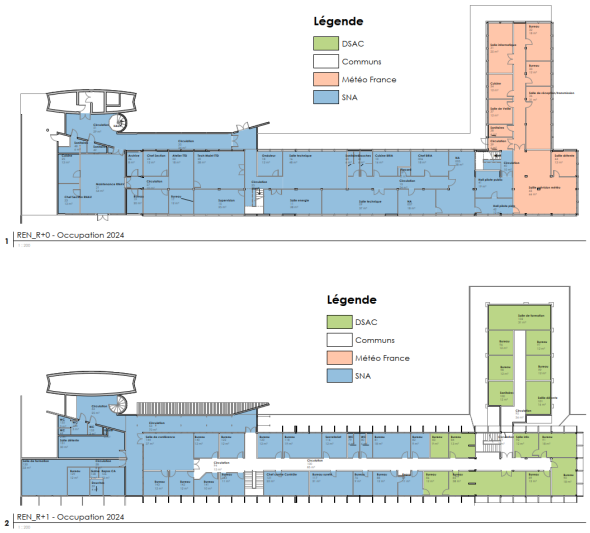
Le BT, en bord de ZSAR est orienté selon l'axe de la piste, selon un axe sud-ouest nord-est.
La parcelle regroupe 2 corps de bâtiment : météo France au nord et un ensemble DGAC/Météo France au sud. Les bâtiments s'organisent autour d'un parking partagé. Un certain nombre de réseaux traversent ce parking.
Pour aménagement du parking il est nécessaire de prévoir :

- 2 zones de livraison,
- Une voie et un stationnement pompier
- Environ 86 places de stationnement, dont 3 PMR
- Une ombrière photovoltaïque
- Un abri Moto/vélo



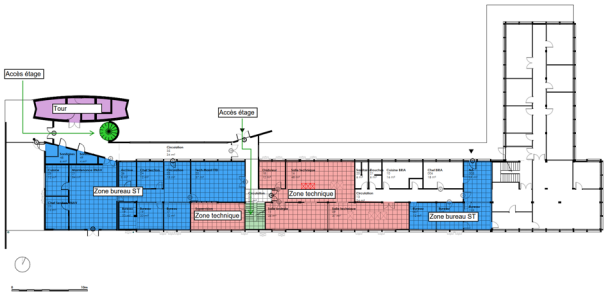
Bâtiment DGAC :

Le BT est occupé par la DGAC et météo France selon le schéma ci-dessous.



Le R+0, sur sa partie ouest est occupé par le service technique et le BRIA. L'aménagement actuel présente plusieurs difficultés identifiées en diagnostic :

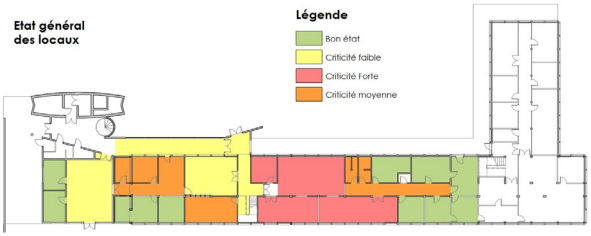
- Espaces non-adaptés à des locaux opérationnels
- Espaces morcelés et cheminements complexes
- Volet sureté très perfectible
- Qualité d'usage non satisfaisante : locaux sombres ou aveugles, absence d'air neuf, …



Par ailleurs, le bâtiment connait un état d'usure avancé sur une partie des locaux. Cette usure est à la fois liée à l'âge des locaux mais aussi à la gestion thermique et hygrométrique de locaux opérationnels. Il est également à noter que :

- les réseaux et gaines du bâtiments sont aujourd'hui saturés.

- Il existe plusieurs points durs qui devront être gérés pendant les travaux : 2 baies en salle technique actuelle.



Enjeux

L'objet du projet est de réaliser une extension neuve d'une surface utile de 220 m² incluant une salle technique et deux salles énergie, en communication directe avec les locaux techniques du BT actuel.
L'enjeux est d'implanter cette extension dans un environnement très hétérogène tout en favorisant des cheminements et connexions optimales.



En rénovation, l'enjeux est de redéfinir une organisation optimale pour les utilisateurs, de rénover et dépolluer (câbles) des locaux opérationnels et tertiaires tout en maintenant en activité le bâtiment.

2.2 Descriptif architectural du projet

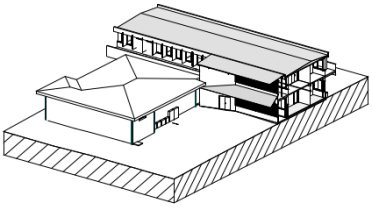
Principes d'aménagement et d'implantation

Extension :
L'implantation du bâtiment a été retenue dès le programme. L'extension sera réalisée en face des locaux techniques actuels afin de permettre des liaisons techniques et fonctionnelles optimales.
Réhabilitation :
Le principe est de :

- Regrouper les zones opérationnelles et en particulier supervision et salle technique.
- Redéfinir une circulation permettant de relier les zones tertiaires du bâtiment.
- Aménager des espaces traversant sur la partie ouest afin d'apporter plus de lumière naturelle et des vues sur l'extérieur à tous les bureaux.

Volumétrie

Extension :
L'enjeux est d'implanter un volume important (220m² pour 3m sous plafond avec plancher technique de 50cm) sans impacter les vues et antennes présentes au R+1, en maintenant un parking fonctionnel. La salle technique sera sans poteau afin de faciliter son aménagement ; il est donc nécessaire de maitriser les portées.
La toiture a été dessinée de manière à ne pas dépasser le balcon du R+1 du bâti existant et donc à ne pas obstruer la vue.
Le schéma ci-dessous présente la volumétrie choisie à l'issue de l'esquisse.



Qualité des espaces et matériaux prévus

Extension :

L'enveloppe de l'extension sera réalisée en bois d'approvisionnement local. Les ressources locales permettent en effet de faire du mur ossature bois et d'assurer des charpentes ayant une portée supérieure à 15m.
Le travail fait en APS avec le BET structure – recruté lors de cette phase – a permis d'affiner la conception tout en maintenant la volumétrie choisie lors de l'esquisse :

- La structure principale sera composée de poteaux et de charpente en bois, avec une structure secondaire en MOB (l'intégration ou non des MOB dans la stabilité globale sera déterminée en APD).
- La couverture sera en bac acier et les fondations seront des semelles isolées/filantes en béton.
- Les locaux seront coupe-feu 1h (continuité EI60 aux liaisons paroi MOB – panne/ferme – faux plafond CF).

Les aménagements intérieurs seront des aménagements classiques :

- Plancher technique (installés par la DTI, hors SNIA pour locaux opérationnels)
- Cloisons plâtre
- Plafond fixe qui participe au coupe-feu 1h de l'ensemble

La liaison entre extension et existant sera réalisée en dalles sur plot.

Description technique de principe

Structure

Il est prévu et chiffré des fondations bétons, une structure bois et une charpente fermettes bois Angélique (D50, classe de service 2, humidité 20 %).

Climatisation – Chauffage

- L'extension est climatisée par eau glacée, produite par la centrale existante rénovée, avec une panoplie hydraulique permettant de relever la température d'alimentation des armoires de climatisation (12/17 °C) adaptées aux allées chaudes confinées.
- Dans tous les locaux opérationnels, la redondance est assurée par des climatiseurs de secours à détente directe, permettant le maintien des conditions thermiques en cas de défaut de la production d'eau glacée.
- La ventilation et la déshumidification sont assurées par des extractions locales et par une CTA d'air neuf déshumidifié maintenant la salle technique en surpression pour éviter les infiltrations d'air humide.

Voir annexe PCCV

Électricité

- L'alimentation électrique du futur tableau divisionnaire domestique (TDD) 400V/230V-N-50Hz-PE, régime TN-S, aura pour origine le nouveau TGBT-NP implanté en salle NRJ-A de l'extension et alimenté depuis la centrale électrique. Ce TDD sera situé dans le BT post rénovation et alimentera le tableautin de l'extension. Pendant la phase transitoire, ce tableautin sera alimenté à partir du TGBT-NP existant. Les canalisations entre l'extension et la centrale électrique emprunteront des cheminements mixtes (caniveaux existants, nouveau chemin de câbles inox en façade, fourreaux enterrés). Aucun câble halogène ne cheminera dans les locaux et circulations opérationnels conformément aux SPEC20. L'ensemble des départs de circuits sera protégé par disjoncteur et la sélectivité appliquée.
- Les postes de travail des bureaux du BT (post rénovation) seront équipés de PC 230V+T, 4 pour le réseau ondulé et 1 pour le réseau normal ainsi que 2 RJ 45 réseau données et 1 RJ 45 réseau téléphonie.
- L'extension sera équipée :
 - De PC normales et secours
 - d'un SSI avec entre autre, des détecteurs automatiques d'incendie, DM, l'ensemble sera identique à l'existant,
 - d'un contrôle d'accès avec serrure et/ou portes commandées, de caméras, l'ensemble sera identique à l'existant ,
 - d'une distribution CFA pour les RJ45 téléphonie et données.

Voir annexe électricité

VRD

En termes de VRD, sont prévus :

- Création multitube entre Extension et Tour
- Création d'un caniveau EG entre Extension et Production froid
- Dévoiement réseaux EU existant
- Création réseau eaux pluviales
- Liaisons CFO en tranchée vers centrale électrique
- Grattage et reprise signalétique parking
- Aménagement du parking au nord-ouest de la parcelle (compris clôture)

Sujet foudre

L'équipotentialité entre tous les éléments métalliques, les terres électriques et foudre sera assurée, conformément au GPF20 et SPEC20. L'extension sera équipée d'une protection contre la foudre par maillage en toiture pour un niveau de protection1. Cette protection respectera les normes en vigueurs, le GPF 20 et s'adaptera à l'ETF de l'existant réalisée en 2025.

3 NOTICE D'OPERATION

3.1 Aspects réglementaires particuliers

Sécurité incendie

Classification du bâtiment

Domaine	Classification
Type de bâtiment	Établissement recevant des travailleurs — ERT
Effectifs	-
Nombre de niveaux	3 niveaux hors tour. Extension non concernée
Hauteur dernier plancher	Moins de 8 m pour la partie hors tour. Plus de 28m pour la tour
…	

Réglementations applicables

- Code du travail

Exigences et impacts

Sans impact sur d'extension et de réhabilitation du BT

Accessibilité

Classification du bâtiment

Domaine	Classification
Type de bâtiment	Établissement recevant des travailleurs — ERT Projet neuf + Projet réhabilité
…	

Réglementations applicables

Code du travail

Exigences et impacts

Le bloc technique actuel, à l'exception notable du fût hors du projet, ne présente pas de difficultés particulières en termes d'accessibilité et donc répond aux exigences réglementaires.

Réglementation thermique

Classification du bâtiment

Domaine	Classification
Type de bâtiment	Bureaux + locaux opérationnels DGAC dans le contexte ultramarin

Réglementations applicables

Aucune règlementation ne s'applique sur ces locaux en Guyane.

Exigences et impacts

Point de vigilance sur les conditions climatiques et notamment sur l'humidité.

3.2 Points techniques particuliers

Phasage

L'opération se déroulera en plusieurs phase successives :

1 : ***Extensions :***

1.a Réalisation de l'extension (GC par SNIA)
1.b Aménagement de l'extension (SNA)
1.c Déménagement des locaux opérationnels actuels (SNA) compris plancher

2 : Traitement locaux opérationnels

2.a Dépollution des locaux (SNA+SNIA)
2.b Aménagement locaux opérationnels actuels (Soe hors plancher) SNIA
2.c Aménagement locaux opérationnels en locaux opérationnels futurs

3 Réaménagement des locaux tertiaires (SNIA)

Liaison hertzienne

Des antennes assurent une liaison hertzienne avec Matoury.
Le chantier de l'extension risque de perturber cette liaison.
Il est donc nécessaire de réaliser en amont un dévoiement de cette installation. Une étude sera réalisée en amont pour planifier ce dévoiement en 2026. Nous devrons préciser qui sera en charge de ce dévoiement.

Liaison vers centrale Energie

Les canalisations issues des départs des 3 TGBT et du réseau 2 ASI de la centrale électrique chemineront dans les caniveaux existants, puis emprunteront une circulation à créer en façade du bâtiment.

3.3 Tableau des surfaces

Synthèse du projet vis-à-vis du programme

Nom	Numéro	Sous-service	Surface programme	Surface esquisse	Surface APS
NRJ-A	4	OP	33 m²	33 m²	32 m²
NRJ-B	5	OP	33 m²	32 m²	32 m²
Salle Tech	6	OP	156 m²	147 m²	150 m²
SAS	7			42 m²	40 m²
Bureau CNS	8	CNS		12 m²	12 m²
Bureau CNS	9	CNS		13 m²	13 m²
Atelier CNS	10	CNS		32 m²	32 m²
Rangt	12			8 m²	8 m²
Bureau ATM	13	ATM		12 m²	12 m²
Bureau ATM	14	ATM		25 m²	25 m²
Bureau Passage	15	Com		12 m²	12 m²
Bureau ATM	16	ATM		12 m²	12 m²
Openspace ATM	17	ATM		38 m²	38 m²
Opé B	18	OP	6 m²	12 m²	12 m²
Supervision	19	OP	30 m²	32 m²	32 m²
Opé A	20	OP	6 m²	9 m²	9 m²
Paramétrage	21	OP		37 m²	37 m²

Cuisine	22	COM		16 m²	16 m²
SAR	23	SAR		18 m²	18 m²
Salle de réunion	24	COM		19 m²	19 m²
DirST3	25	DIR ST	12 m²	13 m²	13 m²
DirST2	26	DIR ST		12 m²	12 m²
DirST1	27	DIR ST		12 m²	12 m²
Bureau CNS	62	CNS			12 m²
Bureau CNS	64	CNS		23 m²	23 m²
Test	66	OP	40 m²	19 m²	19 m²
TOTAL EXTENTION	4, 5, 6	OP	222 m²	211 m²	214 m²

Commentaires

Les surfaces programmées ont été optimisées en phase esquisse puis revues lors de l'APS. À cette étape, le dimensionnement de l'étude structure sur le bâti a confirmé des surfaces identiques à celles de l'esquisse, validant les hypothèses de départ.

3.4 Estimation des travaux

Extension

Lot	APS (03/26)	Esq (02/26)	Esq (08/25)
00 - Général	145 000,00 €	145 844,00 €	144 400,00 €
01 - Clos-couvert	755 700,00 €	727 200,00 €	720 000,00 €
Option : Etanchéité coursive coté extension	30 300,00 €	30 300,00 €	30 000,00 €
02 - Soe	119 000,00 €	98 980,00 €	98 000,00 €
03 - Electricité	246 000,00 €	245 430,00 €	243 000,00 €
04 - PCCV	244 000,00 €	192 910,00 €	191 000,00 €
Option : comptage énérgie	Compris dans 04 - PCCV	15 150,00 €	15 000,00 €
Option : GTC globale	Compris dans 04 - PCCV	10 100,00 €	10 000,00 €
05 - VRD	244 000,00 €	193 920,00 €	192 000,00 €
Option : Marcage complet parking	Compris dans VRD	40 400,00 €	40 000,00 €
Parking exté	Compris dans VRD	39 491,00 €	39 100,00 €
Total	**1 784 000,00 €**	**1 739 725,00 €**	**1 722 500,00 €**

Réhabilitation

Lot	APS (03/26)	Esq (02/26)	Esq (08/25)
00 - Général	18 200,00 €	18 180,00 €	18 000,00 €
01 - Clos-couvert	65 700,00 €	65 650,00 €	65 000,00 €
02 - Soe	270 000,00 €	269 670,00 €	267 000,00 €
03 - Electricité	257 050,00 €	188 870,00 €	187 000,00 €
04 - PCCV	138 050,00 €	103 020,00 €	102 000,00 €
Option :Brasseurs d'air	Compris dans REAGT	30 300,00 €	30 000,00 €
Option : Système double flux pour tout le bâtiment	Compris dans REAGT	41 410,00 €	41 000,00 €
05 - VRD	- €	- €	- €
Total	**749 000,00 €**	**717 100,00 €**	**710 000,00 €**

3.5 Délais prévisionnels

L'ensemble de l'opération est réalisé seront le calendrier estimatif* suivant :
** Les dates estimatives sont susceptibles d'évoluer au cours du projet et sous réserve des délais de validation de la MOA.*

APD Extension	65 jours ouvrés/13 semaines
PRO Extension	65 jours ouvrés/13 semaines
APD Réhabilitation	65 jours ouvrés/13 semaines
PRO Réhabilitation	65 jours ouvrés/13 semaines

3.6 Répartition SNIA/DTI

Voir annexe

3.7 Risques

Risques identifiés en phase APS :

Condensation :

Une première option avec faux-plafond et toiture ventilée avait été esquissée. La réalisation d'une toiture ventilée au-dessus d'une zone climatisée présente un risque de condensation. Bien qu'il s'agisse d'une technique traditionnelle, les conditions d'exploitation de la salle technique imposent une absence totale d'erreur. Cette solution offre toutefois l'avantage de permettre la mise en œuvre d'une charpente non stable au feu, dans des conditions de réalisation couramment rencontrées en Guyane.
Un travail a donc été mené afin de définir une autre solution plus adaptée. Une étude avec le bureau d'études structure a permis d'envisager le passage à une charpente apparente, stable au feu. Cette problématique liée à la structure ne modifie pas le coût de l'opération.

Risques identifiés en phase ESQ :

Servitudes et réseaux enterrés :

Des repérage réseaux ont été effectuées et représentées sur plan. Il est néanmoins possible de découvrir des réseaux enterrés en phase chantier.
Risque moyen
Un marché de repérage des réseaux est attendu pour la validation de l'APS.

Voie pompier :

L'aménagement du parking va être modifiés, une proposition a été faite au SDIS et au SSLIA. Il existe aujourd'hui une zone de stationnement pompier à proximité de la tour. L'aménagement proposé implique une voie pompier en « impasse » sur une longueur inférieure à 30m.
Le SDIS et le SSLIA de Guyane ont été rencontrés en phase APS pour valider l'aménagement futur du parking afin de lever le risque. Pour le SDIS, si besoin d'éteindre un incendie, leur véhicule ne nécessiterait pas d'entrer sur le parking. Le SSLIA utilise la borne incendie au pied de la tour (poteau n°5), ils ne font donc pas entrer de véhicule à l'intérieur du parking. Si cas exceptionnel, un camion du SSLIA peut entrer et ressortir en marche arrière
Risque faible.

Sol :

Risque de pollution des sols : Diagnostic à réaliser en phase APD.
Risque faible
Risque géotechnique : Le risque est levé

Urbanisme

Conformément à l'article R.421-3 du Code de l'urbanisme, le projet d'extension du BT en vue de création d'une salle technique peut être considéré comme une installation technique directement liée au fonctionnement et à la sécurité de la circulation aérienne, et est donc dispensé de toute formalité d'urbanisme (ni permis de construire, ni déclaration préalable).
Le projet respecte le PLU et le règlement de la ZAE.
Risque faible

Amiante :

Diagnostics déjà réalisés.
➔ risque très faible.

Les diagnostics sont joints en annexe.

Acceptation/évolution du besoin :

De façon générale le besoin pourrait évoluer au cours des études, impliquant des évolutions sur la réponse architecturale.

➔ La conception compte encore 2 phases, permettant de préciser le besoin.

Contrat – Risque identifié

Le bureau d'études structure sélectionné pour l'opération a présenté une offre inférieure de plus de 30 % à l'estimation réalisée par la maîtrise d'œuvre. Il est apparu, au stade de l'APS, que son chiffrage était très insuffisant pour mener à bien l'ensemble de sa mission, ce qui fait peser un risque réel sur la suite de l'opération. Il est proposé, à l'issue de cette phase, d'évaluer avec lui les conditions de poursuite de sa mission et les ajustements éventuels à envisager.

3.8 Evolutions APS

Alimentation depuis la centrale.

Le SNIA a proposé de faire transiter les réseaux par l'extérieur, au sud du bâtiment, en utilisant les caniveaux existants et en rejoignant l'extension via les locaux opérationnels actuels. Cette solution permettrait d'éviter la réalisation d'une tranchée au nord du bâtiment, générant ainsi des économies et limitant les risques liés à la présence de réseaux inconnus.

La DTI a toutefois émis un avis défavorable, estimant que ce choix risquerait de saturer les cheminements dans la salle technique actuelle.

Un compromis a donc été étudié au stade APS. Il consiste à créer un cheminement aérien sur la partie ouest du bâtiment, le long de la tour de contrôle, avec un passage via le multitube nouvellement créé.

Evolution structure

Le risque de condensation lié à la toiture ventilée a conduit le SNIA à étudier une solution alternative de charpente apparente, nécessitant la mise en place d'une toiture stable au feu 1 heure — durée correspondant au temps requis pour vider le ciel. Le chiffrage prend en compte cette solution.

4 ATTENDUS NECESSAIRES A LA POURSUITE DE L'OPERATION

4.1 Études complémentaires nécessaires

Domaine	Attente	Échéance
Diagnostic amiante/HAP sur parking	Des travaux ont été réalisés sur le parking en 2015 et le risque de polluants est limité. Un diagnostic est néanmoins nécessaire.	Validation APS
Structure	L'APS a été réalisée avec bureau d'étude structure.	
Electricité	En vue d'une perte de compétence au sein du département bâtiment, un BE elec devra être recruter en phase APD	DCE à produire pour le PRO
OPC	Mission OPC à partir de APD pour définir/conseiller l'allotissement travaux	DCE à produire en APD
Géotechnique	Pour les prochaines phases, des études géotechniques seront nécessaires.	G2 : en AVP G2 PRO en PRO G4 en chantier
Géotechnique	Mission G5 pour reconnaissance des fondations. Nécessaire pour le début du PRO	G5 pour APD

Le retard de livraison de ces informations est susceptible d'entrainer des conséquences calendaires et/ou financières sur le reste de l'opération.

4.2 Demandes particulières à la MOA

Concernant les demandes à la maitrise d'ouvrage :

- Fourreaux pour Cfo/Cfa (liaisons BT/Extension et Extension/TWR) : donner les besoins en fourreaux (quantités et diamètres) avec réserves à appliquer (en pourcentage ou en nombre) ;
- Réaliser les repérages des réseaux enterrés.

Concernant demandes à la maitrise d'ouvrage sur le chapitre Elec :

- Système de Contrôle d'Accès (SCA) : préciser les futurs emplacements des coffrets Til existants (x3) ;
- SSI : préciser nouvel emplacement de la centrale SSI ;
- Baie informatique bureautique : préciser l'emplacement pour l'arrivée des nouvelles prises RJ45 data (extension + réaménagement) ;
- Tableau de sécurité existant : le coffret INV 1 est raccordé au coffret INV 2 (situé dans le local archive BT existant), ce local fait partie de la zone à rénover du projet. Demande de validation : pas de déplacement du coffret INV 2.

Concernant demandes à la maitrise d'ouvrage sur le chapitre CVC :

- Préciser le dégagement de calorie par les équipements installés dans la future salle NRJA et salle NRJB ;
- @DTI : consolider pour le démarrage de l'APD SNIA la répartition des taches concernant la mise en œuvre des installations dans la salle technique (et en particulier si la pose des 2 ATA eau glacée de la salle technique est bien maintenue pour le SNIA)
- -@SNA ST : spare équipement CVC, quels sont les besoins particuliers à prendre en compte en fourniture de pièces de rechange pour du dépannage...
- -@SNA : concernant le suivi des consommations énergétiques, le projet prévoit l'installation de sous compteur électrique dans les TD installés (nous n'avons pas identifié de besoins concernant

la concentration des données mesurées, la mise en œuvre d'un outil logiciel de suivi des consos pour réaliser des bilans… les moyens spécifiques à la mise en œuvre de ces fonctionnalités ne sont donc pas inclus dans l'APS)